

Pulnoy



EN BREF

Hôtel de Ville - 2, rue du Tir - 54425 Pulnoy
Tél. : 03 83 29 16 64 - Fax : 03 83 21 69 62

Envoyez vos coordonnées postales à contact@pulnoy.fr
pour recevoir "Pulnoy en Bref" uniquement par e-mail

Plus d'infos sur www.pulnoy.fr
f i t Ville de Pulnoy

N° 118
Mars 2018

ÉDITO



Michelle Piccoli
Maire de Pulnoy

Chères Pulnéennes, chers Pulnéens,

« L'enfer est pavé de bonnes intentions », dit-on.

Comme si la baisse de 13 milliards d'euros programmée et exécutée par le gouvernement Valls n'avait pas déjà mis les communes largement à contribution, la suppression soudaine de 300 millions d'euros supplémentaires par décret estival du 20/07/2017 nous oblige encore à **faire preuve d'imagination**. Les chiffres sont lancés : la fonction publique territoriale devra être amputée de 70 000 postes, sans autre précision. Si les gouvernements ont souvent eu tendance à jeter en pâture les fonctionnaires, par contraste, **les français sont très attachés au service public local**.

Si, demain, on vient dire à l'usager que les équipements ne pourront plus ouvrir certains jours, ils le devront à la nécessité de réaliser des économies sur le personnel. Il faut en effet renoncer à de nouveaux recrutements avec, pour conséquence inévitable, la **dégradation du service public**. Pourtant, l'action de l'élu et celle du fonctionnaire public territorial se déroulent sur le même terrain.

Pensons aux conséquences sur les crèches, l'encadrement des activités de l'école maternelle, les services aux familles, la propreté et le fleurissement de nos rues, le soutien logistique aux associations... avec 12 hectares de territoire et 1/5 de population en plus dont il ne sera pas tenu compte avant 2020.

Non, il n'y aura pas de miracle : le contrôle des dépenses de fonctionnement se poursuivra dans une triste réalité. Le point de rupture pourrait être bientôt atteint.

À Pulnoy, nos fonctionnaires remplissent leurs missions avec motivation, malgré une surcharge de travail à laquelle ils doivent faire face au prix de douleurs musculo-squelettiques et, parfois, de découragement face à la demande.

C'est pourquoi nous avons engagé, dans le cadre de la prévention des risques psychosociaux, une enquête fine et concertée (élus et agents), afin de faire émerger des pistes d'amélioration du bien-être au travail. Parallèlement à la mise en place de nouvelles dispositions visant à améliorer le quotidien des agents, nous avons participé au **concours Santé et mieux-être au travail** initié par la Mutuelle Nationale des Territoriaux. Nous avons eu la satisfaction et le privilège d'obtenir le **2^{ème} prix national** et une enveloppe de 4500 euros pour des actions à mener en faveur de la santé et du mieux-être au travail de nos agents.

Bravo et merci à nos agents pour la réflexion profonde qu'ils ont conduite, ayant permis des bénéfices pour tous.

SOMMAIRE

■ Article

Une semaine pour écarter les dangers

■ En Bref

Préinscriptions scolaires

Borne de recharge pour véhicules électriques

Nouveau visage au centre technique

Repair café intercommunal

Urbanisme : agir ensemble pour notre ville

Retour à la semaine de 4 jours

Vous nous avez demandé...

INFOS FLASH

Bienvenue

Mégane Moutier, psychologue clinicienne, reçoit enfants, adolescents et adultes sur rendez-vous.
Cabinet médical - 7, avenue L. de Vinci - 06 37 83 21 58

Enquête auprès de la population

Afin de s'assurer de l'adéquation entre les services proposés par la Ville et les besoins réels des Pulnéens, un questionnaire sera bientôt distribué à la population. Une forte participation est indispensable !

Salon du développement durable

Samedi 7 avril, de 9h30 à 18h, rendez-vous au centre socioculturel.
Cet événement est gratuit.

Printemps des Seniors et des Générations

Du 8 au 15 avril, de nombreuses animations seront proposées dans le cadre du Printemps des Seniors et des Générations. Le programme complet est joint à cette édition du Pulnoy en Bref.

■ Une semaine pour écarter les dangers

Du 16 au 21 avril, la Ville de Pulnoy s'engage pour la santé et la sécurité de tous.

Afin de sensibiliser la population aux risques du quotidien et de lui transmettre des gestes simples de prévention, la Ville propose une semaine complète d'actions qui s'adressent à tous les habitants, des plus jeunes aux plus âgés, durant la **Semaine de la prévention**.

En début de semaine, les écoles élémentaires de Pulnoy ouvriront leurs portes aux agents de Police municipale. Ainsi, sur 2 jours, les élèves des classes de CM1 et CM2 seront sensibilisés aux dangers de la rue et aux règles de circulation et de sécurité.

Objectif : l'obtention du **permis piéton** pour les CM1 et du **permis cycliste** pour leurs aînés.

Du côté des ados, et plus précisément de la Mission ados, il s'agira d'obtenir le **permis internet**, alors que les seniors seront testés en conditions réelles sur le **Code de la route**, avec l'intervention d'une auto-école de Pulnoy. Une **conférence**, ouverte à tous, sera donnée sur le thème des addictions, *La Maison du vélo* proposera un **atelier d'entretien/réparation de vélos**...

Jeudi 19, **La maison de tous les dangers**[®] prendra ses quartiers au centre socioculturel. Avec son mobilier aux proportions impressionnantes, cette dernière permet aux visiteurs de se mettre dans la peau d'un enfant pour mieux comprendre les mécanismes des accidents domestiques.



Source : www.apavc-cfia.fr

Vendredi 20, une **grande journée de prévention** est organisée sur le site du complexe sportif J. Anquetil.

Grâce à la mobilisation de nombreux partenaires, une grande variété de thèmes y sera abordée, de la sécurité routière aux addictions, en passant par les gestes de premiers secours et les métiers de la sécurité civile.

Voiture tonneau, simulateur vidéo 2 roues et autres dispositifs à la fois ludiques et pédagogiques seront mis à la disposition du public.

Une simulation d'accident, avec manœuvre de désincarcération réalisée par les pompiers, clôturera la journée.



Samedi 21, **Les parcours du cœur**[®] reviennent au centre de rencontre.

Porté à l'échelle nationale par la Fédération française de cardiologie et désormais bien ancré à Pulnoy, cet événement est l'occasion d'une multitude d'animations : petit déjeuner diététique, initiation aux gestes de premiers secours, glucotest, mesure de

tension, sensibilisation au don de sang, présentation du défibrillateur cardiaque, marche, rollers, trottinette, vélo... sans oublier le lâcher de ballons.

Les visiteurs se verront remettre un exemplaire du **Code de la rue** (document réalisé par la Métropole du Grand Nancy) dans une version spécifique à la Ville de Pulnoy (extension réalisée par la Ville de Pulnoy).



Le programme complet de la Semaine de la prévention est disponible en mairie et sur www.pulnoy.fr.

En Bref

■ Préinscriptions scolaires pour les Écoles Maternelles et Élémentaires

La permanence de préinscriptions est programmée du 19 au 30 mars.

Passage obligé pour les parents des nouveaux élèves des écoles maternelles et élémentaires de la commune, les préinscriptions scolaires seront enregistrées à l'accueil de l'Hôtel de Ville, sur présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile récent.

À cette occasion, les parents recevront **une attestation** qui devra ensuite être présentée au directeur de l'établissement d'affectation du nouvel élève pour procéder à son inscription définitive.

Un document regroupant l'ensemble des **informations pratiques relatives aux services périscolaires**, réalisé par les services de la Ville, leur sera également remis.

Les demandes de dérogation devront, elles aussi, être effectuées durant cette session de préinscriptions scolaires. Dans ce cas, les parents devront attendre la décision rendue par la commission pour procéder à la préinscription effective de leur(s) enfant(s).

■ Borne de recharge pour véhicules électriques ou hybrides

La borne de recharge pour véhicules électriques est active.

Installée de longue date avenue Léonard de Vinci, dans le quartier des Résidences vertes, la borne de recharge pour véhicules électriques ou hybrides est **opérationnelle depuis maintenant 1 mois**.

Les usagers peuvent acquérir une carte sur le site internet de l'opérateur Sodetrel (www.sodetrel.fr), qui propose 50 000 points de charge en France et en Europe. Plusieurs formules tarifaires sont proposées sur le site internet (avec ou sans abonnement), mais le tarif appliqué aux usagers est le même sur toute l'agglomération (0,50 € / 30 minutes, plafonné à 4 heures).

Une carte de recharge illimitée est également proposée pour 150 € / an (carte valable uniquement sur le territoire de la Métropole du Grand Nancy).

La borne permet le rechargement simultané de deux véhicules.

Attention : Tout véhicule stationné devant la borne sans être en charge sera immédiatement mis en fourrière.



■ Nouveau visage au centre technique municipal

Début février, Jean-Michel Chatton a intégré les effectifs de la Ville au titre de responsable du centre technique municipal.



Ses 24 années d'expérience professionnelle dans le secteur privé (et dans des domaines variés), conjuguées à sa passion pour la rénovation immobilière, lui ont apporté **polyvalence et maîtrise technique** : un atout indéniable pour la mission qui lui est désormais confiée.

Fonctionnaire territorial depuis 2011, il a quitté le poste qu'il occupait à Pont-à-Mousson pour rejoindre Pulnoy et prendre en charge l'encadrement des 10 agents techniques de la Ville.

Gestion des plannings, répartition des tâches à effectuer sur les différents pôles d'intervention (espaces verts - bâtiments - voirie - propreté - logistique) et vérification de la bonne compréhension et exécution de celles-ci rythment maintenant son quotidien.

Monsieur Chatton intervient également régulièrement sur les différents chantiers. **Il se tient à la disposition de la population pour tout renseignement.**

■ Repair café intercommunal organisé par Pulnoy Accueil Solidarité

Prochain rendez-vous lundi 12 mars, à Seichamps.

Pour sa seconde édition, le Repair café prendra ses quartiers à la Maison pour tous de Seichamps (1bis rue du Québec).

Lors de la première édition, qui s'est déroulée en février à Pulnoy, 12 répar'acteurs étaient présents au centre de rencontre. Les visiteurs leur ont apporté 17 objets, dont 10 ont pu être remis en état de marche.

Ce sont ainsi près de **20 kg de déchets** qui ont été évités et beaucoup de plaisir et de satisfaction partagés autour d'un café.



■ Urbanisme : agir ensemble pour notre ville

Les libertés individuelles garantissent à chacun les choix et les orientations de sa vie et de son existence.

Les libertés collectives garantissent à chacun une place dans le fonctionnement de la société, dont l'organisation est finement réglée pour la constitution et des lois.

La **préservation du cadre de vie collectif** dans une commune s'inscrit parfaitement dans cet état d'esprit : ce n'est pas l'addition des libertés de chacun qui permet d'obtenir la liberté collective. Les règlements communaux qui existent aujourd'hui sont garants du bien-vivre-ensemble, qu'il soit social, économique ou environnemental.

Les limites de propriétés des habitations assurent une image pérenne de la commune et de son cadre de vie et entrent, de ce fait, dans le cadre des réglementations. De nombreuses habitations sont organisées selon un modèle où les parcelles de terrain sont clôturées, mais le **choix des clôtures**, de leurs caractéristiques techniques et esthétiques, est soumis à une réglementation stricte qui impose à chaque habitant d'obtenir **un accord indispensable de la Mairie**.

À Pulnoy, aucune occultation de type "brise-vues" n'est autorisée sur les clôtures et balcons visibles du domaine public. Tout habitant peut donc être en infraction s'il n'a pas obtenu un accord écrit de la commune (sous forme d'Arrêté municipal). Chaque infraction constatée par la Police municipale est transmise à l'autorité compétente qui statue alors sur la réalité de l'infraction.

Récemment, le Tribunal administratif de Nancy a donné raison à la commune de Pulnoy. Les contrevenants ont dû retirer rapidement ces occultations disgracieuses et interdites sous peine d'une amende conséquente.

La préservation du cadre de vie et de l'environnement reste une priorité collective, une priorité responsable, une priorité d'avenir.

■ Retour à la semaine de 4 jours

Dès septembre 2018, les écoliers de Pulnoy auront 4 jours de classe.

Suite au décret du 27 juin 2017, laissant aux communes le choix de l'organisation du temps scolaire sur 4 ou 4,5 jours, une consultation a été organisée par la Ville.

Les **conseils** de chacune des 4 écoles de Pulnoy se sont prononcés en faveur du retour de la semaine scolaire de 4 jours.

Chaque **famille** d'enfant scolarisé en maternelle ou élémentaire a également été interrogée, à travers un questionnaire. 81% des parents y ont répondu, et 77% se sont exprimés en faveur du retour de la



semaine de 4 jours.

Les **enseignants** ont émis le même souhait, dans leur majorité.

La commune a donc demandé une dérogation auprès de l'Inspecteur de l'Éducation nationale, afin d'appliquer le retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée de septembre 2018, avec une modification des horaires pour les quatre écoles (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-11h30 / 13h30-16h30).

Le décalage de 5 mn est maintenu entre les horaires de sortie des écoles des 4 Vents et de la Moissonnerie, afin que parents et assistant(e)s maternel(le)s puissent se rendre dans les 2 établissements.

La Ville s'engage, avec les associations concernées, pour le maintien des activités périscolaires (accueil du matin et du soir, restauration scolaire) et pour l'organisation d'un accueil de loisirs le mercredi, toute la journée.

■ Vous nous avez demandé...

Les déchets sont-ils collectés les jours fériés ?



Conformément au Règlement de service public de gestion des déchets, il n'y a **ni collecte, ni report** de collecte, en cas de jour férié.

Pour tout savoir sur la collecte des déchets (date des collectes, adresses et horaires des déchetteries...) rendez-vous sur le site internet de la Métropole du Grand Nancy (www.grandnancy.eu), dans la rubrique Déchets.

■ PRÉVENTION

Contrôle technique : nouvelle formule

En France, le **contrôle technique** des voitures particulières, camionnettes et poids lourds est obligatoire depuis 1992. Il **permet d'identifier les défaillances susceptibles de porter atteinte à la sécurité des usagers de la route et à l'environnement**.

Fondé sur une directive européenne de 2014, l'arrêté du 2 mars 2017 relatif à l'organisation du contrôle technique prévoit qu'à compter du 20 mai 2018, le nombre de points de contrôle passera de 124 à 400.

Le nouveau contrôle technique se veut donc beaucoup plus sévère, avec trois degrés de sanction :

- **Les défaillances mineures**
Au nombre de 139, elles regroupent les défauts devant être réparés, mais ne nécessitant pas de contre-visite.
- **Les défaillances majeures**
340 sont recensées. Elles regroupent les anomalies qui nécessitent une contre-visite.
Le délai de la contre-visite reste fixé à deux mois.
- **Les défaillances critiques**
Principale nouveauté de ce nouveau contrôle technique, les défaillances critiques sont au nombre de 127.

En cas de détection d'une défaillance critique, la validité du contrôle technique se limite au jour du contrôle.

NB : Le défaut de contrôle technique valide expose à une amende forfaitaire de 135 €, correspondant à une contravention de 4^{ème} classe.

Celle-ci pourra être majorée jusqu'à 750 € en cas de retard de paiement.

De plus, les forces de l'ordre peuvent immobiliser le véhicule et en confisquer la carte grise lors d'un contrôle routier. Elles délivrent alors une fiche provisoire de circulation permettant d'amener le véhicule dans un centre agréé de contrôle technique.

■ DANS VOTRE AGENDA

AVRIL

Samedi 7 - de 10h à 12h
Permanence gratuite avocat
Entrée libre - 8 rue du Tir

Samedi 7 - De 10h à 12h
Inscription à l'Accueil de loisirs de l'Association Familles Rurales de Pulnoy (vacances de printemps)
1, rue de Prény

Samedi 7 - de 9h30 à 18h
Salon du Développement Durable, organisé par la Ville de Pulnoy
Entrée libre - Centre socioculturel

Dimanche 8 - dès 15h
Théâtre : "Pauvres pêcheurs", par De Bouche à Orelles
Entrée libre - Centre socioculturel

Du 8 au 15
Printemps des Seniors et des Générations, organisé par la Ville de Pulnoy
Programme complet sur www.pulnoy.fr

Lundi 14 - dès 18h30
Repair café intercommunal, organisé par Pulnoy Accueil Solidarité
Entrée libre - Salle partagée de Saulxures-lès-Nancy (derrière l'Hôtel de Ville)

Mercredi 11 - De 14h à 18h
Inscription à l'Accueil de loisirs de l'Association Familles Rurales de Pulnoy (vacances d'automne)
1, rue de Prény

Samedi 14 - de 9h à 12h
de 13h30 à 17h

Distribution de compost
Pensez à apporter un contenant
Gratuit - Parking du parcours de santé

Samedi 14 - de 9h à 16h
Braderie de printemps-été, organisée par Pulnoy Accueil Solidarité
Vêtements, chaussures, livres, bric à brac...
Entrée libre - Centre socioculturel

Samedi 14 - de 10h à 12h
Un bon moment Same...di, organisé par la Ville de Pulnoy
Petit déjeuner allemand
Sur inscription préalable au PSFJ*

Du 16 au 21
Semaine de la Prévention, organisée par la Ville de Pulnoy
Programme complet sur www.pulnoy.fr

Samedi 21 - dès 19h30
Soirée africaine, organisée par l'Association pour le Développement de Loanga
Spectacle et repas au centre socioculturel
Informations et inscriptions au BUAS*

Lundi 23 / Mardi 24
Balayage des rues
Laissez libres trottoirs et chaussées

Du 23 avril au 4 mai
Accueil de loisirs de l'Association Familles Rurales de Pulnoy
Sur inscription préalable

Du 23 avril au 4 mai
Activités de la Mission Ados
Sur inscription préalable au PSFJ*

Du 23 avril au 4 mai
Animation tennis, organisée par le Tennis Club du Grémillon
3h / jour - du lundi au vendredi
Informations et inscriptions : 06 05 19 10 56
ou 06 61 98 03 48

Jeudi 26 - dès 14h
Tournoi Aînés tripléte de La Boule Pulnéenne
Réservé aux licenciés - Complexe sportif J. Anquetil - Inscription sur place

Samedi 5 - de 10h à 12h
Permanence gratuite avocat
Entrée libre - 8 rue du Tir

Dimanche 6 - de 10h à 18h
Kermesse paroissiale
Ouvrte à tous - Place de la République

Mardi 8 - dès 9h45
Cérémonie commémorative
Ouvrte à tous - Place de la République

Du 8 au 18
Séjour au Portugal, organisé par Les Pionniers de Pulnoy
Informations et inscriptions au 03 83 21 09 82

Jeudi 10 - de 9h à 18h
Brocante, organisée par le Comité Animations et Loisirs
Place de la République et rues adjacentes

Jeudi 10 - dès 14h30
Tournoi Doublette senior de La Boule Pulnéenne
Réservé aux licenciés - Complexe sportif J. Anquetil - Inscription sur place

Lundi 14 - dès 18h30
Repair café intercommunal, organisé par Pulnoy Accueil Solidarité
Entrée libre - Centre de rencontre

Samedi 26 - de 10h à 12h
Un bon moment Same...di, organisé par la Ville de Pulnoy
Art floral
Sur inscription préalable au PSFJ*

Lundi 28 - de 16h à 19h30
Collecte de sang, organisée par l'Amicale pour le Don de Sang Bénévole
Don possible pour les 18 ans et +
Ouvrte à tous - Centre socioculturel

* Pôle Social Famille Jeunesse
2, rue du Tir - 03 83 29 87 90 - contact@pulnoy.fr

* BUreau des ASsociations
2, rue du Tir - 03 83 29 16 64 - buas@pulnoy.fr

LE MOT DE L'OPPOSITION



"Tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute"...
les dernières "communications municipales" (*Bull. Municipal, site de la ville, discours lors des vœux*) en témoignent ...

(1) **flagrant tri sélectif** dans la promotion du monde associatif pulnois. Les associations caritatives, culturelles et sociales sont largement mises en avant, alors que les associations sportives ne sont que les parents pauvres de ces discours et articles !
De même pour les jeunes qui, à part la coûteuse rénovation de "leur maison", n'ont pas grand-chose à espérer à Pulnoy, et encore moins s'ils sont sportifs !

(2) **étonnante citation** sur "l'optimisme" qui serait "la rage de soutenir tout ce qui est bien, quand tout est mal"... Mais ... si tout est mal, c'est que plus rien n'est bien !. En fait, Voltaire, lui, disait "la rage de soutenir que tout est bien quand on est mal", ce qui est mieux !

Optimisme donc, mais surtout pour les Pulnois les "plus favorisés" et/ou les "plus âgés". Pour eux, pas de doute, à Pulnoy "On est bien / Tout va bien !!": bientôt un nouveau golf ; bientôt de nouveaux immeubles ... pour que l'est de Pulnoy bénéficie aussi de "résidences vertes" ... !

Pessimisme, en revanche ... vis-à-vis des jeunes les "moins favorisés" (y compris pour la carte scolaire) : plus aucune nouvelle d'Arthur et Zoé, dont le retour pour la sécurité a pourtant été annoncé depuis plusieurs mois ... mais aussi vis-à-vis de la "délinquance supposée" : bientôt de nouvelles caméras ... alors que nous n'avons toujours pas le moindre bilan de la vidéo-surveillance déjà en place ... !

Nul doute que la dépendance à un "certain électorat" pilote tous ces flatteurs propos !

Retrouvez le développement de ce sujet sur nos pages web

[Pulnoy autrement](#) pulnoyautrement.unblog.fr

Vos élus du groupe minoritaire : DEYTERIE Dominique, NAUSEMANN Patrice, CHIARAMIDA Isabella, ENEL Jean

LIBRE EXPRESSION POLITIQUE

LE MOT DE LA MAJORITÉ

Tant de bruit pour pas grand-chose.

Si l'intention de la loi sur les nouveaux rythmes scolaires était bonne et louable (faire découvrir de nouvelles activités culturelles ou sportives à l'ensemble des enfants, tout en allégeant leur journée d'apprentissage), la réalité était plus compliquée. La commission sénatoriale a mis en avant des décisions imposées par le Haut, n'ayant fait l'objet d'aucune évaluation préalable et sans prendre en compte les difficultés prévisibles en matière de ressources humaines. Elle pointe également le reste à charge financier pour les communes de ces 3 dernières années, compris entre la moitié et les deux tiers du coût réel. Il s'agit, pour les sénateurs, d'une "réforme ratée du point de vue de la méthode".

Aujourd'hui, la possibilité a été donnée de revenir à la semaine de 4 jours. À Pulnoy, comme pour la mise en place et après 3 années de fonctionnement, d'aménagements, de succès et de **critiques**, une grande concertation a été organisée avec l'ensemble des acteurs du monde éducatif. Suite aux résultats (souhait de 77% des parents), la décision a été prise de revenir à la semaine de 4 jours, **à l'unanimité** du Conseil Municipal.

En septembre 2018, les enfants retrouveront donc leur ancien rythme. La municipalité continuera à assurer le périscolaire des enfants de maternelles. Le périscolaire élémentaire et le centre de loisirs seront toujours assurés par **nos partenaires associatifs, que nous remercions chaleureusement** pour leur réactivité et leur engagement auprès des enfants et de leurs familles.

Le groupe majoritaire

MAI